

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 59 (1914)
Heft: 11

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE DES ÉTATS-UNIS

(*De notre correspondant particulier.*)

A propos de la guerre. — Quels pourraient être ses enseignements pour les Etats-Unis. — L'artillerie lourde. — Insuffisance numérique de l'artillerie de campagne. — Milice : expédients employés pour remonter la cavalerie. — L'instruction militaire préparatoire et la jeunesse des écoles.

Dans les circonstances actuelles, une correspondance militaire des Etats-Unis ne saurait guère avoir d'intérêt qu'à titre de diversion. Cependant, qui pourrait dire quelles nations seront encore entraînées dans l'effroyable tourbillon dont le contre-coup se fait sentir jusqu'en Afrique et en Chine ? Le président Wilson a nettement déclaré qu'il entendait que la neutralité du pays fût sauvegardée, non seulement d'une façon officielle, mais bien par les particuliers eux-mêmes. Tout au début, nos officiers ne se gênaient pas assez, peut-être, pour exprimer leurs sympathies et leurs vœux — très anti-germanistes, il faut le dire ; une circulaire leur a rappelé en termes fermes quelle devait être leur attitude. En revanche, le président a fait comprendre aux représentants de l'Empire d'Allemagne et de la Turquie que de continues allusions à un conflit futur entre les Etats-Unis et le Japon étaient désobligeantes pour le gouvernement.

On est si décidé, au Congrès, à éviter tout ce qui serait de nature à produire une interprétation fâcheuse des intentions du pays, que l'on a ajourné l'examen de la proposition de loi en vertu de laquelle le chef de l'Etat, en temps de guerre, ou lorsque la guerre est imminente, aurait le droit d'élever l'effectif de l'armée permanente au-dessus du chiffre légal de 100 000 hommes. Un député a fait observer que le moment paraissait mal choisi pour prendre une pareille mesure ; et cela a suffi pour que le *bill* réintégrât les cartons de la Chambre. Soit dit en passant, c'est regrettable, car la loi eût permis, d'abord de supprimer des formalités toujours trop longues ; et surtout d'obtenir une augmentation d'effectifs par simple voie administrative, au lieu de recourir à la

publicité inséparable d'un débat au Parlement. Mais enfin, inclinons-nous devant les exigences de la neutralité !

Naturellement, il y a des gens qui voient des nuages noirs partout. Si l'horizon est par trop clair du côté du Japon, ils cherchent d'un autre côté. On ne saurait donc s'étonner de les voir supputer avec autant d'énergie que d'angoisse les chances de succès du pangermanisme. Songez donc ! Une Allemagne sortant victorieuse du conflit actuel signifie — pour eux — la main-mise ultérieure sur le Brésil ou quelque autre contrée de l'Amérique du Sud, c'est-à-dire une gifle à la doctrine de Monroë : donc la guerre. Il faut reconnaître, à la décharge de ces pessimistes que, dans ces dernières années, un certain nombre d'écrivains militaires allemands ont cru, Dieu sait pourquoi, devoir faire paraître des articles ou des brochures basées sur l'hypothèse d'une lutte entre les deux pays. En somme, ce petit « jeu de la guerre » est courant en Europe ; la France elle-même en a usé et abusé à l'égard de ses voisins d'outre Vosges. Mais, ici, on n'était pas accoutumé à ce procédé ; et comme, dans ces élucubrations, l'Oncle Sam est, bien entendu, fort maltraité, les Américains s'en sont un peu formalisés et inquiétés.

Aux Etats-Unis, on le sait, l'organisation militaire régulière est trop peu importante pour qu'il soit possible de faire autre chose en matière de règlements tactiques et d'armements que de suivre, plus ou moins, les précédents indiqués par les grandes nations européennes. Il fut un temps, après la guerre de 1870-71 où — cela se conçoit — les idées allemandes faisaient loi. L'infanterie, à cette époque, fut même dotée d'un casque à pointe, qui finit par envahir les autres armes, et même la paisible garde nationale d'alors. Les artilleurs ne juraient que par Krupp. Mais les engouements durent peu en ce pays, et le sens pratique prend vite le dessus. Si la tactique de l'infanterie allemande resta classique chez nous, parce qu'elle était raisonnable et efficace, les Etats-Unis n'hésitèrent pas à copier l'Angleterre quant aux uniformes « Khaki », et à se modeler sur la France en ce qui concerne l'artillerie. Sur ce dernier point, la guerre des Balkans semble donner raison à cette manière de voir, quoique les Kruppistes aient pu dire qu'il fallait tenir compte du personnel défectueux des batteries de campagne turques. Aujourd'hui, hélas, le champ d'expériences est plus vaste qu'on eût osé l'espérer ; et nos artilleurs attendent, avec une fébrile impatience, les conclusions qui se dégageront de la lutte titanique. Malheureusement, il faudra bien du temps pour que ces renseignements nous parviennent, d'autant plus que nos observa-

teurs n'ont accès, en ce moment, que dans les armées anglaise et autrichienne.

D'ici, jusqu'à présent, on ne peut relever que deux choses : le peu (relatif) de satisfaction donné par les reconnaissances d'aviateurs, et le danger des poids lourds, dans la traction automobile des convois comme dans celle du matériel de siège allemand. Ces deux points sont intéressants pour nous. Le premier, parce que nous avons hésité à suivre la France dans la voie des avions d'artillerie. L'autre, à cause de l'état de nos routes ; il est certain, en effet, que si les grosses automobiles du commerce réquisitionnées font panne sur panne le long des admirables chemins du nord de la France et de la Belgique, des véhicules analogues ne rendraient pas grand service sur des routes qui sont déjà difficiles, chez nous, pour l'artillerie légère. Quelques officiers pensent qu'aux Etats-Unis, l'avenir est plutôt, sous le rapport des convois, à un allègement général du poids individuel des voitures : il vaut mieux avoir des trains plus longs qui marchent que des courts qui s'embourbent et encombrent les routes, et dont il faut abandonner une partie dès qu'on fait un mouvement de retraite.

Les enseignements de la présente guerre auront peut-être pour effet, aux Etats-Unis, de donner de l'essor au développement de l'artillerie lourde. Cette question revient périodiquement sur le tapis. Il y a une dizaine d'années, nous avons eu deux batteries de ce type, qui ont disparu lors de l'une de nos fréquentes réorganisations de l'arme. En 1913, l'importance prise en Europe par les obusiers de campagne amena le ministère à transformer le 5^e régiment en artillerie lourde — 2 batteries de canons de 4 pouces 7 (120 mm.), 2 d'obusiers du même calibre, 2 d'obusiers de 6 pouces (155 mm.). Ce régiment est à trois *battalions* (groupes), au lieu de deux seulement, à cause de la diversité des calibres.

Depuis cette transformation, notre artillerie de campagne se trouve donc composée ainsi : 2 régiments de campagne proprement dits, 2 de montagne, 1 lourd et 1 à cheval.

Il est à remarquer que, sur cet effectif, 1 régiment de campagne est en permanence à Honolulu et 1 de montagne aux Philippines. Les nécessités de la défense du Canal de Panama rendront impérative la création d'un nouveau régiment de campagne et, sans doute, de plusieurs batteries à pied. Mais le Congrès, jusqu'ici, a semblé peu disposé à entrer, sous ce rapport, dans les vues de l'état-major. Cependant, il est à noter que le ministère ne demande que le « strict raisonnable » — si l'on nous pardonne le néologisme. La proportion de canons adoptée théoriquement par

les Etats-Unis est de 3,16 par mille hommes d'infanterie ou cavalerie : elle est, on le voit, inférieure à celle admise par toutes les grandes puissances militaires. Les législateurs de Washington paraissent toujours croire que les batteries sortiront de terre au moment de la déclaration de guerre ; du reste, disent-ils, outre les batteries de volontaires qu'on formerait alors, n'y a-t-il pas les batteries actuelles de la milice (garde nationale) ? Il est impossible de les faire sortir de là. Les officiers réguliers sont tellement fatigués d'entendre ce raisonnement, qu'il se produit maintenant, parmi eux, un courant d'opinion opposé au développement de l'artillerie milicienne. Selon ces mécontents, plus on consacre de temps et d'argent à perfectionner ces batteries — lesquelles ne vaudront jamais, quoiqu'on fasse, l'artillerie régulière — et plus le pays prendra l'habitude de se reposer sur ces troupes non permanentes, et persistera à considérer comme du luxe les crédits demandés pour le batteries permanentes. Cette tendance de la part des officiers d'artillerie réguliers est encore peu accentuée ; mais elle est symptomatique et pleine de dangers, car on a besoin du concours de *tous* pour dégrossir nos batteries de milices existantes et qui, en somme, méritent qu'on s'occupe d'elles.

En effet, non seulement à l'étranger, mais même aux Etats-Unis, l'on ne se rend guère compte de la bonne volonté montrée par la plupart des corps de milices dans le but de s'instruire. Prenons la cavalerie : les escadrons ont recours à toutes espèces d'expédients pour se procurer et entretenir en permanence une certaine proportion de chevaux. Un des moyens les plus communs est de louer le manège, et même les montures au public. Souvent grâce à des cotisations, produits de carrousels ou de spectacles divers, dons, etc., on arrive à pouvoir louer une ferme, aux environs de la ville ; ceci permet d'abord de faire pousser le grain, le fourrage nécessaire aux chevaux ; ensuite de garder ces derniers au vert en été ; enfin, d'organiser, dans les bâtiments de la ferme une sorte de club pour l'usage des membres de l'escadron. Ceux-ci y viennent alors du samedi au dimanche soir et ne paient que pour leurs repas. Les amis des cavaliers y sont aussi admis, moyennant une somme modique. Dans un des escadrons de l'Etat de New-York, un certain nombre de membres, assistés de quelques amis, ont formé une société financière minuscule, qui acheta tout d'abord 12 chevaux et émit des notes, lesquelles furent escomptées par les hommes de l'escadron. La société loua alors les dits animaux à l'escadron dans des conditions plus favorables que s'il avait fallu s'adresser à des loueurs ordinaires. Le nombre des montures fut ainsi augmenté peu à peu chaque année.

Parfois, on se procure des fonds en louant une partie des chevaux aux officiers d'infanterie de milice pour leur service au camp ; mais ceci ne peut se faire, évidemment, que lorsque la cavalerie et l'infanterie ne sont pas convoquées en même temps.

Quoiqu'on fasse, et malgré les 70 ou 80 francs par homme alloués, en général, chaque année par l'Etat (local, non fédéral) pour location de montures, les cavaliers miliciens sont obligés de verser des contributions trop élevées pour que le recrutement de l'arme ne s'en ressente. Par exemple, en Ohio — un Etat particulièrement libéral en matière de subventions militaires — où chaque escadron reçoit 93 fr. 60 par homme pour location de chevaux, 3120 fr. par an pour loyer du hall à manœuvres, et 1040 fr. pour dépenses diverses, chaque cavalier paie une cotisation annuelle de 208 fr., et abandonne en outre à son escadron la solde qu'il reçoit pour son service de 10 jours au camp. Très exceptionnellement, on se tire d'affaire avec une cotisation de 15 dollars (37 fr. 50) par an. Il saute aux yeux que dans ces conditions, on ne peut pas espérer que les unités de cavalerie non stationnées dans de grands centres puissent être convenablement montées. Lorsqu'il ne s'agit que de parades, il n'y a pas grand mal — excepté pour l'amour-propre des troupiers — à ce que ces derniers se montrent par les rues sur des bêtes « provoquant l'hilarité des badauds », comme dit un rapport officiel. Mais toute instruction sérieuse est impossible avec de telles montures ; et lorsqu'il faut entreprendre des opérations importantes, par exemple à l'occasion de grèves ou émeutes, on se heurte à des difficultés formidables. Dans l'Etat de Colorado, à la fin de 1913, lorsqu'il fallut mobiliser la cavalerie, on dut en passer par les conditions des loueurs. Les animaux furent fournis à raison de 7 fr. 50 par jour pour une durée de deux mois, avec privilège pour l'Etat d'acheter les chevaux avec déduction sur le prix de vente du montant du loyer versé. En fait, l'Etat de Colorado, en présence de la gravité des grèves, trouva plus économique d'acheter les bêtes. Si l'on songe que ce service dura cinq mois, et nécessita des patrouilles, en montagne, de 45 à 90 km., avec des chevaux qui n'étaient accoutumés ni au harnachement militaire, ni même à ce genre de travail, on conviendra que la cavalerie coloradienne se trouva placée dans une situation pénible, pour ne pas dire ridicule. Il ne faut pas perdre de vue que la remonte de la cavalerie de milice au moyen du louage de chevaux, devient, aux Etats-Unis, de plus en plus difficile au fur et à mesure que l'automobilisme se développe.

En résumé, l'état de choses existant, s'il fait ressortir dans bien des cas le patriotisme et l'abnégation des miliciens, est peu à l'honneur d'une nation riche comme les Etats-Unis.

Il est à noter que la même bonne volonté se rencontre, à un plus haut degré tous les ans, parmi la jeunesse des écoles où se donne l'instruction militaire. En 1913, le total des étudiants de ces établissements se montait à 29 401, répartis dans les écoles industrielles et agricoles, un certain nombre d'universités, et beaucoup d'académies militaires privées. Ces jeunes gens montrent un zèle louable à s'instruire ; toutefois, il semble qu'on devrait faire la part plus large aux questions théoriques — l'organisation militaire générale, l'histoire de l'armée américaine, etc. — au lieu de se borner à des exercices pratiques. Ce serait un des meilleurs moyens d'obtenir, parmi la population civile, cette diffusion des connaissances militaires et cette compréhension des besoins de notre armée, qui sont indispensables pour que notre système défensif puisse faire de sérieux progrès.

D'autre part, les deux camps d'été, pour étudiants, organisés en Pensylvanie et Californie, ont eu tellement de succès, que, de leur propre mouvement, les jeunes gens qui y ont participé ont constitué une « Société du Corps national de réserve des Etats-Unis », laquelle englobera, sans doute, au fur et à mesure, tous les étudiants venant aux camps annuels. Ce sera là, on l'espère, une excellente pépinière de cadres pour la milice et, en cas de guerre, pour les corps de volontaires.

Nous reviendrons, avec quelques détails, dans une autre chronique, sur cet important sujet.

CHRONIQUE HOLLANDAISE

(De notre correspondant particulier.)

Notre armée sur le pied de guerre. — La mobilisation. — Le commandant en chef de l'armée et de la marine. — S. M. la Reine. — L'état de mobilisation.

Quoique la *Revue militaire suisse* ait déjà donné plusieurs fois des renseignements sur la composition de l'armée néerlandaise, tant sur le pied de paix que sur le pied de guerre, il me semble à propos, vu la situation politique présente, de résumer encore une fois l'organisation actuelle.

Nos forces militaires, mises sur le pied de guerre, se composent comme il suit : le quartier en chef général, l'armée de campagne,

la division marine de côte, la marine pour la défense locale et la surveillance des rivières, les troupes de forteresse, les troupes désignées principalement pour la défense territoriale et le « landstorm ».

L'armée de campagne est composée du quartier général, de quatre divisions et d'une brigade de cavalerie.

Chaque division compte : un état-major, trois brigades d'infanterie à deux régiments, une compagnie de cyclistes, un groupe de mitrailleurs, un ou deux escadrons de cavalerie, un régiment d'artillerie de campagne, une compagnie de pionniers, un groupe de pontonniers, le train de combat général et le grand train.

Le régiment d'infanterie a trois bataillons et un peloton de mitrailleurs ; le régiment d'artillerie de campagne, trois groupes de deux batteries jumelles à six pièces.

La brigade de cavalerie se compose de quatre régiments.

Il faut ajouter les dépôts et les réserves.

Les troupes de forteresse sont composées de 12 bataillons d'infanterie, 52 compagnies d'artillerie de forteresse, 5 compagnies d'artillerie de forteresse-cuirassée, 2 compagnies de torpédistes, 4 pelotons de pionniers, le service de télégraphie de forteresse, le service de téléphonie pour la garde-côte militaire, les troupes d'administration et les soldats d'hôpital.

Nous renvoyons, pour les détails, aux quelques chroniques précédentes.

Signalons seulement, afin de donner une idée des effectifs, que le contingent annuel s'élève à 23 000 hommes. A l'exception des miliciens des corps montés, du corps d'artillerie de forteresse-cuirassée, du corps de torpédistes et de la marine, qui ne sont pas incorporés dans la « landweer », ce contingent doit le service pendant six ans dans l'armée active et cinq ans dans la « landweer ». Tout le monde passe dans le « landstorm » jusqu'à l'âge de 40 ans.

En résumé l'armée active compte environ 125 000 hommes, et la « landweer » environ 85 000 hommes, fournis par le contingent de recrutement.

Nos différentes lignes de forteresse, positions fortifiées et forteresses de barrage isolées augmentent notre puissance défensive d'une manière efficace. Etablis dans des terrains qui, par eux-mêmes déjà, possèdent une valeur défensive sérieuse, grâce à de nombreux canaux et rivières, cette valeur s'accroît d'une manière importante par les possibilités d'inondation du territoire. Ces inondations ont déjà marqué dans l'histoire des peuples. Elles sont presque illimitées tant en étendue qu'en profondeur. Je rappelle qu'en 1672 ces inondations rendirent possible à la faible petite armée de mercenaires, formée

à la hâte par le prince d'Orange — plus tard roi d'Angleterre — de crier halte-là aux troupes nombreuses et glorieuses des invincibles maréchaux Turenne et Condé. Et cela malgré les répugnances et l'opposition des paysans, qui craignaient de perdre leurs champs et leurs prairies.

Aujourd'hui la situation s'est améliorée d'une manière importante. Nous n'avons pas laissé s'écouler plus de trois siècles sans les utiliser.

Je ne crois pas qu'il existe un pays en Europe qui procure autant d'avantages au défenseur et prépare une pareille abondance de difficultés à un envahisseur. Presque tout ce qui peut s'effectuer ailleurs est chez nous inapplicable. Il s'en suit que nous avons notre manière de faire la guerre toute spéciale, et le guérilla dans nos polders est à même d'épuiser les forces d'une armée très supérieure à la nôtre. Les fossés et les digues font l'office des cols et des arêtes de la Suisse.

Sans doute, ce ne sont pas là choses inconnues. Si l'on jette un coup d'œil sur nos annales on constate aussitôt qu'aux Pays-Bas les champs de bataille proprement dits sont bien rares.

Espérons qu'après tant de siècles l'histoire n'en mentionnera pas un de plus!

* * *

Je me reporte à la dernière semaine du mois de juillet. Plusieurs corps de notre armée se trouvaient aux manœuvres, dans des régions éloignées des places de mobilisation. Une succession de télégrammes nous obligeait de rentrer dans les garnisons afin de se préparer aux événements que pouvait déchaîner à l'improviste l'état politique sérieux de l'Europe.

Le 31 juillet déjà le gouvernement jugea nécessaire de mettre l'armée sur pied de guerre. Il se décida juste à point. Le jour suivant l'Allemagne dirigeait ses armées contre les frontières septentrionales de la France. C'était la guerre européenne.

Au moment où l'ultimatum allemand fut présenté à Bruxelles, toute la milice et toute la « landweer » étaient déjà sous les armes. La mobilisation était un fait accompli.

Il va sans dire que notre gouvernement était animé de la volonté la plus sérieuse de garder une neutralité absolue. Par conséquent nous nous sommes préparés dès le premier moment à la défendre à outrance, à faire respecter la volonté d'un peuple indépendant, quoi qu'il arrive.

Le cas échéant, la concentration des troupes mobilisées aurait pu suivre le 2 août, et deux jours plus tard l'armée de campagne

aurait occupé toutes ses positions aux frontières et ailleurs, prête à remplir son devoir difficile et délicat. Tels sont les faits.

Ai-je besoin d'ajouter que la mobilisation a été exécutée d'une manière excellente. Elle a même été terminée avant le jour prévu. La préparation s'est montrée fort judicieuse non seulement de la part de l'état-major général et des officiers supérieurs des troupes, mais elle avait été étudiée très sérieusement par tous les organes qui doivent y concourir : administrations des chemins de fer, des télégraphes et des postes, commissions des réquisitions, municipalités et autres.

Sans doute, une fois la mobilisation proprement dite terminée, il est resté nombre de choses à exécuter. Mais nous avons pu profiter largement du temps qui nous a été laissé. Et le soldat est devenu l'homme le plus populaire du pays.

Ah! oui, ce que nous sommes appréciés à l'heure du danger ! Car, vous le savez, en temps de paix le peuple néerlandais n'a pas du tout le caractère militaire. Mais aujourd'hui chacun est « soldat », chacun veut faire quelque chose pour le « soldat ».

On se confie entièrement à l'armée, on est convaincu que l'indépendance de la patrie est entre ses mains, et l'on est convaincu avec une parfaite tranquillité, que l'armée saura la défendre comme il le faut.

Au début, comme on pouvait douter de la direction du danger éventuel, la concentration n'a pas eu lieu tout de suite. Avec le calme particulier aux natures fermes, le commandant en chef a su attendre le juste moment pour réaliser son plan de concentration. La fermeté de notre commandant en chef n'a pas manqué d'augmenter encore la confiance en sa prudence et d'exercer la meilleure influence sur l'état moral de toute l'armée.

Il ne m'est pas permis naturellement d'entrer dans les détails. Je m'arrête ici, pour ce qui concerne l'action de l'armée.

* * *

Le chef de l'état-major général, le lieutenant-général C. J. Snýders, dont j'ai déjà donné une petite biographie dans une chronique précédente, a été nommé commandant en chef de l'armée et de la marine, et en même temps promu général.

La fonction est toute nouvelle; il n'existe pas de marques distinctives du rang.

Il est évident que le commandement de l'armée et de la marine réunis dans une seule personne, exige des qualités militaires spéciales, une activité extraordinaire et par suite une constitution

physique robuste. Je puis vous assurer que toute l'armée est parfaitement convaincue que toutes ces qualités sont heureusement représentées dans notre commandant en chef.

Aussi jouit-il d'une considération particulière de la part de S. M. la Reine. Et comme le général Snyders est en droit de compter sur la confiance inébranlable du peuple néerlandais, on peut affirmer que le choix fait en sa personne a été des plus heureux.

* * *

Le bon cœur et l'énergie de notre aimable reine se sont manifestés d'une manière méritante et sans aucune réserve; elle jouit de l'admiration de son peuple reconnaissant.

En premier lieu elle nous a donné le plus bel exemple sur le chemin de la charité. Envers l'armée la reine montre son intérêt à tous égards et le soldat en est fier. Maintes fois elle a quitté son palais à sept heures le matin pour assister aux exercices de tout genre ou aux manœuvres de certaines troupes, dans une contrée quelconque; souvent elle n'est pas de retour avant sept heures du soir.

Où se trouve un soldat, là on peut être certain de rencontrer tôt ou tard Sa Majesté, que la route soit encombrante, le terrain défavorable, le temps mauvais. Le plus simple soldat lui est aussi cher que le général le plus distingué.

Par cette attitude, la reine a gagné une popularité illimitée. Vraiment elle est restée fidèle à la devise de son illustre maison : « Je maintiendrai », fidèle jusqu'au plus haut degré.

* * *

Heureusement jusqu'ici les désastres de la guerre nous ont été épargnés. Cependant nous nous posons souvent la question : qu'est-ce que nous apportera l'avenir ?

Qui donc pourrait répondre ? Cette incertitude nous oblige à rester mobilisés avec l'idée que chaque jour peut nous forcer à prendre les armes. Rester mobilisés plusieurs mois durant sans perdre la mise en état de combattre des troupes, sans renoncer à la belle humeur, sans se laisser aller à l'ennui, tout cela constitue une série de difficultés sérieuses. Les officiers sont obligés de s'ingénier de leur mieux à les surmonter et surtout pour écarter l'ennui.

Voici comment on tâche de se tirer d'affaire. Je passe sous silence, bien entendu, les exercices, les manœuvres, en un mot tout ce qui fournit la préparation de l'armée aux éventualités qui peu-

vent se produire, parce qu'il nous est défendu d'en publier le moindre mot.

Cependant, malgré tous les efforts des commandants pour varier le service en campagne et celui des garnisons, on ne peut éviter des répétitions fréquentes des mêmes actions. Le service des détachements de surveillance aux frontières surtout devient de plus en plus monotone, puis ennuyeux, quoique les réfugiés belges aient procuré une série d'occupations pendant quelques semaines. Qu'est-il arrivé là-bas! Nos jeunes soldats ont été témoins des plus grandes misères humaines!

Ils les ont vus passer, ces malheureux, ces misérables ; ils les ont aidés de toutes leurs forces et de toutes manières ; ils leur ont donné leur pain. Ils les ont vus, fuyant leurs villes, leurs maisons, leurs champs, s'envolant à toutes jambes pour atteindre enfin le sol hospitalier sans savoir si jamais il leur serait possible de retrouver tout ce qu'ils ont quitté.

On vit nos jeunes soldats, les petits enfants dans leurs bras, guidant les vieux, appuyant les malades, consolant tout le monde, consolant les femmes, cherchant en vain leurs maris ou leurs enfants. Ailleurs, ce sont des enfants sans parents, ou enfants souvent trop jeunes pour dire même leur nom. Et que de pauvres gens succombant presque de faim et de soif.

Je reviens à mon sujet. Afin de chasser l'ennui pendant les longues soirées d'hiver, des comités se sont formés dans toutes les garnisons actuelles, dans les villages aussi bien que dans les villes, même dans les hameaux et les cantonements isolés. Ces comités se proposent d'organiser des soirées de détente, soit d'un caractère sérieux, soit du genre plaisant, et déjà ils ont procuré aux soldats des heures bien agréables.

A cet effet, citoyens et miliciens marchent d'accord, ce qui n'est pas difficile, car il y a parfaite intelligence entre tous, et la disposition d'esprit des troupes ne laisse rien à désirer.

Puis un comité national comptant un grand nombre de sous-commissions dans les provinces et dans les villes s'est constitué pour organiser différents cours de développement intellectuel et des conférences sur des sujets divers intéressant la science populaire, l'industrie, le commerce, l'agriculture, la pêche, etc. Les professeurs et les orateurs s'acquittent de leur tâche le soir, dans leurs heures de loisir ; ils s'y sont obligés volontairement et gratuitement.

On tire ainsi parti de l'état forcé de mobilisation au profit

de la culture du peuple néerlandais dans toutes les sphères. C'est là un avantage que l'on n'exprime pas en chiffre, mais qui représente néanmoins une contre-partie utile des dépenses énormes de la mobilisation.

Puis, après les premières semaines, chaque jour une partie des soldats a pu partir en congé. Vous comprendrez qu'on ne laisse pas passer son tour. Et, afin de faciliter l'occasion de profiter de ce congé, le gouvernement a accordé aux soldats le voyage gratuit. Les militaires ont été mis aussi au bénéfice de la franchise de port.

D'autres comités s'occupent de la distribution de cigares et de tabac. Plusieurs cantines reçoivent gratuitement toutes sortes de fournitures de bureau. Enfin, des familles qui mettent à la disposition des commandants une ou plusieurs chambres de leurs maisons pour des mobilisés qui veulent continuer leurs études interrompues.

Ainsi, tout le monde fait de son mieux pour que le fatal ennui ne pénètre pas dans les rangs.

CHRONIQUE ITALIENNE

(*De notre correspondant particulier.*)

L'occupation de l'îlot de Sassetto. — La crise ministérielle. — La crise du ministère de la guerre. — La défense du ministère Spin-gardi. — Congé et appel de classes.

La politique extérieure de l'Italie se maintient dans la neutralité, mais une neutralité avec des yeux grands ouverts. On craint beaucoup, dans la péninsule, que les événements actuels de la guerre ne compromettent l'avenir de la nation et la résolution s'affirme, de plus en plus, d'intervenir dès que ce risque se manifestera.

Un premier symptôme positif de cet état d'esprit a été l'occupation de l'îlot de Sassetto, dans la baie de Vallona en Albanie. La question de Vallona a intéressé l'Italie à partir du moment où la marine militaire autrichienne a commencé à se développer, mais on a beaucoup exagéré cet intérêt. S'il est vrai que la puissance navale qui occuperait Vallona deviendrait, en fait, la concierge de l'Adriatique, il est vrai aussi qu'on peut se dispenser de créer pour cette mer une conciergerie. Cette opinion très simple est l'opinion italienne. L'Italie ne veut pas que l'Adriatique, sur laquelle elle a des côtes si étendues, puisse être bloquée; il serait déjà dangereux

qu'un tel blocus pût être effectué, par exemple, par la France, par l'Angleterre, par la Grèce; mais ce serait bien pire si Vallona devenait autrichienne; ce serait la guêpe dans le flanc, et l'Adriatique un lac à la disposition de la flotte autrichienne. Le petit Etat albanais est né de ce point de vue; il ne devait servir qu'à neutraliser Vallona.

La guerre a distrait l'Europe des aventures albanaises et la Grèce, toujours aux aguets pour s'agrandir, a commencé à empiéter sur les provinces méridionales de l'Albanie, menaçant, elle aussi, d'occuper Vallona. Or, qui dit la Grèce dit la France, et l'Italie a trop de raisons de se méfier de sa voisine de l'ouest; ainsi l'occupation de Vallona a été décidée.

Mais l'occupation matérielle était-elle nécessaire? J'ai dit que l'Italie désirait surtout qu'aucune grande puissance ne s'installât dans ce port, et, pour son compte, elle n'a aucune intention de s'y loger. Qu'y ferait-elle? Pour en faire une formidable base navale, il faudrait d'abord un hinterland, et un hinterland albanais n'est pas très attrayant; il faudrait ensuite dépenser un petit milliard en fortifications et en outillage du port, sans parler de l'entretien d'une nombreuse garnison permanente. Tout cela pour se créer une base navale en pays étranger, c'est-à-dire une base peu sûre. Ce serait une pure folie, qui démentirait le traditionnel bon sens national. Ce bon sens a suggéré la meilleure des solutions. Comme l'Adriatique a en Vallona sa conciergerie, la baie de Vallona a en l'îlot de Sasseno — qui en ferme l'entrée — son concierge. Il suffit donc d'occuper cet îlot pour faire tomber toute l'importance de Vallona. Ainsi Sasseno est devenu italien, et on peut désormais être certain qu'après une telle occupation, aucun Etat ne pensera à installer un port militaire à Vallona.

* * *

Le monde gouvernemental italien est encore secoué; mais les esprits se lassent peu à peu. Espérons que bientôt ils reprendront leur équilibre définitif.

J'ai relaté la crise de fin septembre au ministère de la guerre, et au mois d'octobre — chaque mois a sa secousse — le pays a eu la crise de tout le ministère Salandra. Elle ne s'imposait pas, mais malheureusement il existe 508 députés très criailleurs, en majorité giolittiens, avec lesquels le ministère — qui s'apprête à ouvrir les Chambres — doit compter. Or, tout le potin fait sur le manque de préparation militaire dû au cabinet Giolitti, avait agacé les giolittiens, dont la responsabilité est indéniable; d'où une sourde

opposition à tous les actes du ministère Salandra. Ce dernier aurait pu dissoudre la Chambre élective et s'appuyer directement sur le pays qui a pleine confiance en lui; il ne l'a pas fait et aura eu ses bonnes raisons. Il faut d'ailleurs constater qu'en Italie sévit la regrettable idée que le Parlement est tout et le pays rien, alors même que les idées de ce petit groupe de personnes qu'est le Parlement et celles du pays, représentent des courants le plus souvent contraires. La chose importante dans la dernière crise ministérielle, a donc été de remanier le ministère, de façon à y introduire un important personnage du parti giolittien. Ainsi d'un côté on était assuré que le ministère ne soulèverait pas la question des responsabilités de son prédécesseur et, d'autre part, grâce à cette assurance, le ministère avait la vie garantie. Misères franc-maçonniques et montécitoriennes auxquelles Salandra a dû se plier, mais que le pays regarde avec mépris.

Pourtant la crise n'a pas été tout à fait inutile, car elle a fait entrer au ministère un homme d'une très grande valeur, le baron Sonnino, qui a reçu le portefeuille des affaires étrangères. A noter comment les circonstances imposent la sélection des hommes, et comment ce sont les forts caractères qui finissent par surnager. A mon avis, en ceci réside la substance de toutes les secousses ministérielles ; l'Italie a besoin d'avoir à sa tête *des hommes* et les faits les imposent. Automatiquement, les hommes à *combinazioni*, les sans-caractère disparaissent noyés dans le flot des événements, et les caractères demeurent : Salandra, Cadorna, Zupelli, Sonnino, et d'autres encore viendront. C'est ce qui donne foi — je l'ai dit et le redis — dans l'avenir de ce pays.

* * *

La manière dont la crise du ministère de la guerre a été résolue, mérite d'être examinée. Je rappelle son point de départ: défaut complet d'accord entre le ministre de la guerre et le chef d'état-major.

Ce désaccord n'était pas d'hier, on peut dire qu'il a toujours existé, ce qui conduit à se demander si la cause n'en est pas en dehors des personnes, et plutôt dans l'institution même. En fait, en examinant les attributions du ministre et celles du chef d'état-major, on constate que l'armée italienne a deux chefs, dont l'un a le pas sur l'autre en temps de paix, tandis que le second prend la priorité en temps de guerre. Situation anormale et qui doit devenir bien délicate à la veille d'une guerre — comme à présent — quand le chef d'état-major, qui aura la responsabilité de la conduite des

opérations, doit obéir au ministre qui, lui, n'aura que des responsabilités secondaires.

Pourtant, malgré cette curieuse organisation, l'accord pourrait se faire, puisque le ministre comme le chef d'état-major sont militaires et s'inspirent tous deux de la même conception de la défense nationale. Par conséquent, le défaut est ailleurs, et plus précisément dans l'existence d'un ministère de la guerre. En effet, demandez à des parlementaires italiens à quoi sert l'armée ; vous obtiendrez des réponses que vous classerez dans deux catégories. Les uns vous diront qu'elle sert à défendre le pays et à assurer ses intérêts. Les autres vous répondront par la formule du serment qui, selon eux, expose avec précision sa raison d'être. Or, cette formule, qui date de 1848, est ainsi conçue : « Je jure d'être fidèle au Roi et à ses successeurs royaux, d'observer loyalement la Constitution et toutes les autres lois de l'Etat, et d'accomplir tous les devoirs de ma condition, au seul objet du bien inséparable du Roi et de la Patrie. » On voit que ce serment n'a rien de particulièrement militaire, il peut servir à tout employé de l'Etat, et a surtout en vue la politique intérieure.

Voilà donc les deux courants ; l'armée sert à la politique extérieure ou à la politique intérieure. Si, au lieu de deux courants, il n'y en avait eu qu'un, il est probable que le ministère de la guerre et celui de la marine n'auraient jamais existé, car il aurait été logique de rattacher tout ce qui avait rapport aux forces armées, soit au ministère des affaires étrangères, soit à celui de l'intérieur ; ce qui voulait dire donner au ministère compétent la latitude d'organiser et de préparer les moyens qui lui étaient nécessaires ; tout comme le ministère des finances — par exemple — dispose du corps des douaniers. Mais, en Italie, on n'a jamais eu des idées très claires sur le rôle de l'institution militaire, et le ministère de la guerre autonome est le fruit direct de ce manque d'idées fondamentales.

Ce premier inconvénient en emporte un autre important : Le ministre de la guerre dépend du président du conseil qui, étant le seul vrai ministre du Roi, a seul envers ce dernier la direction et la responsabilité politique. Or, selon l'homme, la conception militaire variera ; il y aura le président qui verra dans l'armée le bras de sa politique extérieure ; et il y aura au contraire celui qui ne la comprendra que comme un instrument de politique intérieure. Dans ce dernier cas, la présence d'un militaire ministre de la guerre deviendra bien gênante, car les exigences d'une armée qu'on prépare pour la guerre diffèrent beaucoup de celles d'une gendarmerie.

qui n'a à affronter que des émeutes. Il deviendra inévitable que le militaire ministre doive agir contre ses convictions. Par conséquent, ou il sera commandé au ministère comme à un service, ou il fera des concessions et deviendra un complaisant. Et par contre-coup, il deviendra inévitable également qu'il se brouille avec le chef d'état-major qui, lui, n'aura aucun motif de cesser d'être soldat, et continuera à voir dans l'armée un instrument de guerre.

En fait, c'est bien là la vraie raison du désaccord chronique entre ministre et chef d'état-major et de l'imparfaite et toujours changeante organisation italienne. Ces inconvénients se sont accentués pendant le ministère Giolitti; ce président, ancien employé d'Etat, a toujours eu au fond du cœur pour l'armée l'incompréhension et l'antipathie des bureaucrates pour les militaires; l'armée n'a été pour lui qu'une gendarmerie, et il l'a toujours employée comme telle; pendant son ministère, les préfets commandaient plus que les généraux de corps d'armée. Il y aurait toute une histoire à écrire à ce sujet. Peut-on dès lors s'étonner des conditions de l'armée italienne au 1^{er} août 1914.

Mais revenons à la crise du ministère de la guerre. Le général Grandi parti, le premier mouvement du ministre Salandra fut de choisir un des commandants de corps d'armée; c'était de tradition, et comme les ministres de la guerre ont toujours été des hommes *commandés*, on les choisissait non parmi les plus méritants, mais parmi les plus anciens. C'était aussi une habitude due à la mentalité italienne: on avance avec l'âge; le jeune n'est rien et l'avancement au choix n'a jamais pu pousser de profondes racines. Il y a une bonne raison à cela; l'Italien est individualiste à tel point, il est si convaincu de sa valeur, qu'il n'admettra jamais qu'un autre le surpassé. Ainsi s'est créé en Italie le règne des vieillards, ce qui pourrait presque expliquer les hésitations et trop fréquentes timidités du pays.

La recherche du président Salandra entre les chefs de corps d'armée, ne dura pas longtemps. Homme de grand bon sens, il vit bientôt la solution rationnelle; il demanda au chef d'état-major de lui désigner l'*officier ministrable*. Le général Cadorna lui indiqua son sous-chef d'état-major, le major-général Vittorio Zupelli¹. Excellente désignation et excellent choix, comme valeur personnelle, comme caractère, et parce que la communion d'idées avec le chef d'état-major est ainsi garantie. Elle l'est d'autant plus, que le président Salandra a maintenant une perception exacte de la

¹ Né à Capodistria en 1859. Major-général depuis 1913.

mission de l'armée ; il veut fermement qu'elle soit préparée pour le service de la politique extérieure. Donc, en ce moment, même les faiblesses fondamentales ont disparu et la préparation militaire du pays peut se développer largement.

Cette crise a été très instructive ; souhaitons qu'elle serve aussi pour l'avenir, quand la tourmente qui l'a imposée sera passée. Il faudra alors résoudre les questions fondamentales ci-dessus soulignées, et surtout, surtout, il faudra soustraire l'armée à toute influence politique¹. Sinon tout recommencera comme devant et on aura dépensé en pure perte la peine et l'argent. Mais la question est trop importante pour être mise au panier de l'oubli dès le péril évanoui, et j'ai l'impression que tout le monde, pays et armée, gagnerait à une solution rationnelle.

* * *

De violentes attaques ont été dirigées ces derniers temps contre le défunt ministère Giolitti-Spingardi ; elles ont même trouvé leur écho dans les chroniques de la *Revue militaire suisse* qui cherchent à résumer les principaux courants de l'opinion publique italienne. A ces attaques, M. Giolitti n'a pas répondu jusqu'à présent, et M. Spingardi a déclaré qu'il défendrait son administration au Sénat, quand celui-ci reprendrait ses séances. En attendant, les journaux ont publié une défense officieuse, attribuée à un des anciens ministres. Ayant ici énuméré quelques-uns des principaux griefs faits au précédent ministère, il est de toute justice que nous citions les arguments de la défense, d'autant plus qu'ils permettent un coup d'œil en arrière, sur toute la préparation militaire italienne. Ces arguments consistent en chiffres, soit trois tableaux que nous copions pour nos lecteurs :

¹ Le système germanique du cabinet impérial serait, pour beaucoup de raisons, déplacé en Italie.

Dépenses pour la défense nationale.

(En millions de lires, chiffres ronds.)

Année financière.	Dépense ordinaire.	Dépense extraordinaire.	Dépense totale.	Augmentation de la dépense ordin.
<i>Budget de la guerre.</i>				
1903-04	264	19	283	1
1904-05	278	19	297	14
1905-06	272	24	296	6
1906-07	281	25	306	9
1907-08	287	38	325	6
1908-09	302	54	356	15
1909-10	321	73	394	19
1910-11	337	91	428	16
1911-12	370	46	416	33
1912-13	384	96	480	14
<i>Budget de la marine.</i>				
1903-04	124	14	138	1
1904-05	127	16	143	3
1905-06	131	41	142	4
1906-07	136	32	168	5
1907-08	141	30	171	5
1908-09	155	33	188	14
1909-10	164	19	183	9
1910-11	195	25	220	31
1911-12	198	79	277	3
1912-13	207	134	341	9

Dépenses complémentaires des budgets de la guerre et de la marine.

Année financière	Dépense ordinaire.	Dépense extraordinaire.	Dépense totale.	Augmentation de la dépense ordin.
1903-04	388	33	421	2
1904-05	405	35	440	17
1905-06	403	35	438	2
1906-07	417	57	474	14
1907-08	428	68	496	11
1908-09	457	87	544	29
1909-10	485	92	577	28
1910-11	532	116	648	47
1911-12	568	125	693	36
1912-13	591	230	821	23

Résultats du recrutement.

Classes	Enrôlés 1re catégorie	Enrôlés 2e catégorie	Enrôlés 3e catégorie	Total des bons pour le service
1887	97 381	2	95 886	193 269
1888	127 329	28 741	32 846	188 916
1889	151 839	34 079	26 977	212 895
1890	160 372	35 089	24 035	219 496
1891	158 927	35 102	23 430	217 459

Les dépenses de la campagne de Lybie, évaluées à un milliard environ, mais que personne, pas même le gouvernement, ne connaît exactement, ne sont pas comprises dans cet exposé.

A ces documents de la défense, il aurait été important de joindre un tableau des forces effectivement incorporées ; il manque, mais le mémoire fournit quelques chiffres que nous groupons ici à la suite :

Année financière	Guerre	Marine
1909-10	{ a) 205 000 b) 275 000	25 000
1911-12	240 000	—
1912-13	250 000	—
1913-14	250 000	35 000
1914-15 ¹	275 000	38 000

Je n'ouvrirai pas une polémique au sujet de ce mémoire ; attendons ce que diront les journaux et ce qu'on dira aux Chambres. Je me contenterai de préciser les questions fondamentales et vraiment importantes auxquelles l'administration Giolitti-Spingardi devrait répondre et auxquelles le mémoire cité ne répond pas.

1. Quel était l'état d'organisation de l'armée de terre, le premier semestre de l'année 1914 ?

2. Quelles étaient les conditions du matériel, approvisionnements, magasins de l'armée de terre au 1^{er} avril 1914 ?

Car tout est là ; à ces questions, les *Giolitti-Spingardiens* qui, nous l'avons déjà dit ailleurs, ont la phobie du nombre, répondent par des quantités. Ils disent : en dix ans le budget de la guerre s'est accru de 120 millions ; nous avons dépensé 485 millions d'extraordinaire ; nous incorporons 50 000 hommes de plus par année. C'est très bien, mais qui voit les résultats restera toujours devant cet angoissant problème : comment se fait-il qu'avec tant d'argent

¹ Selon le projet de novembre 1913, du ministère Giolitti.

dépensé, l'armée était — au 1^{er} avril 1914 — désorganisée et ses magasins vides ? Au fond, ce ne serait pas difficile à éclaircir; il suffirait de confronter ce qui se passait dans la marine, avec les vicissitudes de l'armée. La marine a une organisation proportionnée à la valeur de son budget; pourquoi ? Parce que les honorables députés ne se sont jamais mêlés d'organiser la marine, où le ministre a pu régler son train de maison sur l'argent dont il disposait. Ainsi l'Italie a une marine qui, il est vrai, devrait être beaucoup plus puissante, mais qui, telle qu'elle est, est parfaitement organisée, entraînée, pourvue et prête à combattre à tout moment.

On en revient toujours au même refrain; on a voulu faire organiquement trop grand et on ne pourra jamais dépenser la somme nécessaire pour l'organisation prévue. Il y a une erreur fondamentale; pour la marine on a dit : « Nous donnons une somme x , organisez et construisez en conséquence. » Pour l'armée de terre on a fait le raisonnement inverse : « L'Italie a 38 millions d'habitants, donc elle doit avoir x divisions. » On n'a pas assez tenu compte de la somme que ces 38 millions d'habitants pouvaient dépenser pour ces x divisions. Ainsi un perpétuel désaccord entre les besoins de l'armée et ceux du pays. Ici aussi une solution s'imposera.

* * *

La préparation militaire continue fiévreusement. Les journaux disent qu'un milliard a été dépensé déjà et que le ministère veut pouvoir disposer de 1 200 000 hommes, sans compter la flotte. Je ne suis pas en état de contrôler ces nouvelles, mais je note que le nouveau ministre de la guerre adopte le système de donner l'instruction militaire au plus grand nombre de personnes possibles. En effet, il a congédié la classe de 1889, la plus ancienne de celles de réserve rappelées aux armes, et il annonce l'intention de la remplacer par une autre encore plus ancienne. Il a appelé sous les armes, pour le 10 novembre, la 2^{me} catégorie (troupes de complément) de la classe 1894; environ 40 000 hommes. Enfin, il a fait accélérer les opérations de recrutement de la classe 1895, ce qui fait prévoir l'appel aux armes de cette classe en janvier prochain.

Chaque jour qui passe permet à l'Italie de se consolider; la préparation morale et militaire de la nation marche rapidement et admirablement. On a encore besoin de temps; mais si Dieu le donne à cette terre où il y a tant de germes pour l'avenir, l'Italie se lèvera au printemps prochain et fera entendre sa forte voix¹.

¹ Une erreur typographique s'est glissée dans la dernière chronique. On y lit qu'aux services aéronautiques sont attribuées 145 000 lires; il faut lire 4 145 000.

CHRONIQUE PORTUGAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

La conflagration et la séance parlementaire du 7 août. — L'esprit populaire. — La lettre des traités militaires anglo-portugais. — Notre situation loyale et juridique. — Les visites des croiseurs *Argonaut* et *Dupetit Thouars*.

Je crois bien qu'une petite chronique de notre coin de l'occident est de nature à intéresser les lecteurs, à l'heure actuelle; au moins ceux qui n'ont pas tout à fait renoncé à d'autres lectures que celles des dépêches de guerre de la presse quotidienne. Car je reconnaît que le moment est peu propice à la littérature militaire. De tous côtés on ne regarde que l'action et le mouvement, et tous les regards convergent vers les opérations du grandiose et terrible conflit qui ensanglante notre vieux continent.

Je ne m'éloignerai d'ailleurs pas beaucoup de ce spectacle si je l'envisage à notre point de vue national. La question est peut-être un peu délicate, mais mieux vaut une information discrète, tout à fait loyale et vraie, que des *on dit* tendancieux, compromettants et faux.

Dans sa séance du 7 août écoulé, le Congrès national a sanctionné par acclamation la déclaration suivante du gouvernement : « Le Portugal, allié de l'Angleterre, remplira en toutes circonstances ses devoirs d'allié. » Ces termes sont expressifs et catégoriques ; ils définissent en peu de mots et sans équivoque notre attitude en face de la guerre.

Le peuple portugais, d'un caractère libéral et trop jaloux de l'indépendance de son pays, ne comprend pas dans leur détail les intrigues de la diplomatie, mais il voit avec de bons yeux les intentions de l'Allemagne et de l'Autriche. Dans la pureté de ses sentiments, il désire la victoire de la France et de l'Angleterre, qui sont des nations démocratiques, et il désire ardemment que la Belgique, une petite nation comme la nôtre, ne soit pas réduite en esclavage. Car, bien que petite, elle a ébloui le monde par son héroïque conduite. Elle n'a pas reculé devant les plus douloureux sacrifices pour sauvegarder son intégrité politique et morale.

Dira-t-on peut-être que le criterium de notre peuple est purement sentimental ? Non, cette opinion est celle de la raison. Notre peuple sait bien que la victoire prussienne serait la perte quasi complète de ses colonies nationales ; ce serait notre écrasement politique, notre pauvreté et notre honte. Il voit bien que l'Allemagne cherche son agrandissement en écrasant et en supprimant

des nationalités et que l'Autriche prétend suivre le même chemin et ajouter la réaction cléricale à la réaction militariste prussienne.

Certes, la conscience populaire ne méconnaît pas l'attitude de conquête que l'Angleterre a adoptée jadis et elle n'ignore pas que la France a parfois offensé de faibles nations. Mais elle distingue nettement les faits en eux-mêmes et leurs conséquences. L'impérialisme anglais a transformé les colonies en puissantes nations qui ne veulent plus se séparer de la mère-patrie, car, continuant à jouir du sentiment de la liberté, il s'y ajoute par surcroît celui d'une existence mieux assurée. L'Etat prussien, lui, conquiert pour dominer par la force. Le Transvaal et l'Orange ont été tout à fait indemnisés des outrages qu'ils ont subis ; tandis que les Polonais, les Alsaciens et les Lorrains, sous le joug allemand, souffrent d'une oppression perpétuelle. La France et l'Angleterre réalisent une œuvre d'émancipation politique, l'Allemagne écrase et fait des vaincus des captifs. L'Europe des pangermanistes apparaît comme une sujexion qui se répandrait sur la majeure partie de la France, sur la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Suisse, le Danemark, peut-être même une partie de l'Autriche. En Afrique, pas une seule contrée ne resterait aux Français, aux Espagnols, aux Belges, aux Portugais. Tels sont les sentiments et les convictions qui animent actuellement notre peuple.

* * *

Il ne sera pas hors de propos de rappeler à cette occasion une fois de plus la lettre des traités militaires anglo-portugais. Ils remontent à la date de 1373 et le premier fut convenu entre Edouard, roi d'Angleterre et de France, et D. Fernando, roi de Portugal et des Algarves. Il fut suivi des actes de 1386, 1642, 1654, 1660, 1661 et 1703, enfin du traité de Vienne de 1848, avec les notes et messages confirmatifs au Parlement, dont le dernier en date fut la présentation par le gouvernement anglais en mai et décembre 1898 des articles des traités en vigueur jusqu'en 1815.

Rappelons les clauses les plus importantes :

I. Il y aura alliance et amitié constante et perpétuelle entre le Portugal et l'Angleterre.

II. Il ne sera dérogé à cette alliance par aucune autre et dans aucun autre traité conclu par l'une ou l'autre des deux nations.

III. Aucune des deux parties alliées ne se joindra aux ennemis et aux rivaux de l'autre, ne leur prêtera ni conseils ni services et n'adhérera à aucune guerre, conseil ou traité qui seraient au préjudice de l'autre.

IV. Chacune des parties alliées empêchera les dommages, discrédits et vilenies qui viseraient l'autre et auraient pour but de préparer le terrain à une future attaque.

V. Aucune des parties alliées ne recevra les ennemis et les rebelles de l'autre dans ses terres ni ne tolérera, sous quelque prétexte que ce soit, qu'ils y demeurent soit publiquement, soit d'une façon dérobée.

VI. Aucune des parties alliées ne permettra que sur son sol les ennemis de l'autre apprètent des vaisseaux dont l'emploi puisse être nuisible à cette dernière.

VII. Si les domaines d'une des parties alliées subissaient une offense ou étaient envahis ou menacés par des ennemis et des rivaux, l'autre partie devra, à l'appel de la première, envoyer les secours en hommes, armes, vaisseaux, nécessaires à la défense des territoires attaqués, soit en Europe, soit en quelque autre point où se préparent les incursions ennemis.

VIII. Si un ennemi tente d'envahir ou essaie de conquérir les colonies d'une des parties alliées, l'autre, sur sollicitation de la première, enverra les forces, armes, vaisseaux, etc., nécessaires à la défense des dites colonies ou à leur récupération en cas de perte.

Telles sont les principales dispositions qui, depuis des siècles, unissent la puissante et noble nation britannique et le modeste mais valeureux et loyal pays de Portugal.

* * *

L'Angleterre n'a pas eu besoin, pour déclarer la guerre à l'Allemagne, de consulter le gouvernement portugais. L'Angleterre et le Portugal connaissaient bien la lettre des traités. Notre loyauté traditionnelle, l'absolu respect que nous avons toujours montré pour les compromis acceptés, notre impeccable et inaltérable correction envers l'étranger, contribuaient à la certitude que notre conduite serait irréprochable envers notre alliée.

Aussi, de suite après la séance du 7 août du Parlement national, l'Angleterre remerciait le Portugal de la spontanéité de nos déclarations et nous informait qu'elle accepterait et demanderait les ressources portugaises si les circonstances les rendaient nécessaires.

Quelles ressources peut prêter notre pays, si besoin est ? Modestes en toutes circonstances, et d'ordre moral plus que matériel.

La déclaration du gouvernement a immédiatement garanti à l'Angleterre la franche et complète liberté de nos ports pour ses

escadres, la libre croisière de ses vaisseaux dans les eaux territoriales portugaises, où ils peuvent exercer leurs droits de guerre maritime et commerciale : le passage des troupes par notre territoire s'il est nécessaire ou avantageux pour leur mise en service ; la pleine liberté des marchés aux commissaires anglais pour l'achat de toutes les ressources utiles à la guerre et a mis à sa disposition des ressources financières du Trésor national au cas d'urgence. Tous ces avantages ne seront pas accordés aux Etats ennemis de notre alliée.

Mais le pays a fait davantage. Il a envoyé à titre de renfort des garnisons de nos colonies d'Angola et Mozambique, deux contingents de guerre scrupuleusement commandés et organisés et dont la coopération peut être en Afrique de la plus haute valeur. Chaque détachement se compose d'un bataillon d'infanterie, d'un escadron de cavalerie, d'une batterie d'artillerie de montagne et des services sanitaires et d'administration. Le détachement destiné à la province d'Angola comprend aussi une batterie de mitrailleuses. En même temps le *Journal officiel* autorisait les gouverneurs généraux des mêmes provinces à donner aux commandants des détachements mixtes les instructions et directions destinées à régler, d'une manière générale, l'action politique des dits détachements, le développement des opérations militaires restant sous la direction et la responsabilité des commandants des détachements, seuls compétents pour déterminer l'emploi des forces qu'ils commandent. Les gouverneurs recevaient d'ailleurs les pouvoirs pour assurer à toute réquisition de personnel, animaux, matériel et numéraire que les commandants des détachements solliciteraient pour compléter ou renforcer leurs colonnes si les opérations engagées l'exigeaient.

Et quelles autres ressources pourrons-nous prêter à l'Angleterre ou pourra-t-elle nous demander ? En 1899, lors de la guerre du Transvaal, où elle a subi, au commencement de la campagne de rudes et sanglants échecs, elle a eu besoin de notre secours et l'a réclamé au nom de notre vieille alliance. Cependant, malgré la défaite, elle n'a rien demandé que notre consentement au passage de ses troupes par notre territoire. Ceci démontre que l'Angleterre ne perd pas la notion des proportions et qu'elle a l'habitude de ne demander que ce dont elle a réellement besoin. Les puissantes ressources de la vaillante et noble Albion ne seront point si vite épuisées. L'Angleterre sait aussi que le Portugal n'est nullement préparé pour entrer dans une guerre européenne. Ce qui ne veut pas

dire que nos préparatifs et le travail intensif de nos arsenaux seront perdus. Non. Mieux vaut prévenir que guérir.

Quoi qu'il en soit, la correction de notre attitude a touché les sentiments de gratitude de l'Angleterre et de la France à tel point que les deux nations ont décidé d'envoyer chacune dans les eaux portugaises un vaisseau de guerre chargé de saluer à Lisbonne notre drapeau national.

L'accueil fait par le peuple portugais au commandant du croiseur anglais *Argonaut* fut une éloquente affirmation de sympathie envers la nation alliée et une sincère manifestation de solidarité dans les conjonctures présentes.

La visite du croiseur français *Dupetit Thouars* n'a pas moins ému la nation portugaise. Le souvenir du salut à notre drapeau fait à dessein par un vaisseau français à la date du 5 octobre, jour du quatrième anniversaire de la proclamation de notre République, ne s'effacera pas du cœur de notre peuple.

Le message rendu au commandant Gervais par le grand comité intellectuel portugais finit par ces paroles qui expriment fort bien nos sentiments : « Le Portugal, par son esprit, par son éducation et par ses mœurs, est bien le pays qui ressemble le plus à la France. Les affinités des deux peuples sont profondes. La Grande Révolution française fut la source inspiratrice de la Révolution portugaise, dont nous nous enorgueillissons de célébrer aujourd'hui le quatrième anniversaire devant les représentants de la brave marine de guerre de la France, et nous le faisons dans une intime union et avec de légitimes aspirations vers la liberté et la justice. Vive la République française ! Vive la civilisation latine ! »

INFORMATIONS

SUISSE

† **Le lieutenant-colonel Rodolphe de Blonay.** — Nous avons appris avec un vif chagrin la mort d'un de nos officiers-instructeurs d'infanterie, le lieutenant-colonel Rodolphe de Blonay, ancien commandant du 1^{er} bataillon de carabiniers. Il n'était âgé que de 43 ans.

Il avait fait toute sa carrière dans son arme d'élection, lieutenant en 1892 et lieutenant-colonel en 1913. Comme instructeur, il